

SOMMAIRE



P.1-7

INFOS

- E-FOOT: LANCEMENT DU E-CRITERIUM!
- COMPTE CLUB : DIFFUSION DES RELEVÉS.
- TÉLÉTHON: MOBILISONS NOUS!
- FÉMINISATION : DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES!
- SERVICES CIVIQUES: LANCEMENT DE LA CAMPAGNE SAISON 2025/2026!
- AFFICHAGE OBLIGATOIRE: PROTECTION DES PUBLICS
- FMI: RAPPELS

P.8-9

RAPPELS

• OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)

P.10-11

TECHNIQUE

- SAISON 2025/2026 : CALENDRIER PRÉVISIONNEL
- FÉMÉININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL : CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26





P.12

FOOT FÉMININ

• TOUTES FOOT : DÉBUT DE LA SAISON !

P.13

FOOT ANIMATION

 PLATEAU U7 : INFOS SUR LA JOURNÉE DU 08/11/2025

P.14

FUTSAL

• SELECTIONS U15 ET U17 : PREMIERES DETECTIONS

P.15-16

ARBITRAGE

- SAISON 2025/2026 : AMENDEMENTS SUR LES LOIS DU IEU
- FIA N°3: INSCRIVEZ VOUS!

P.17-18

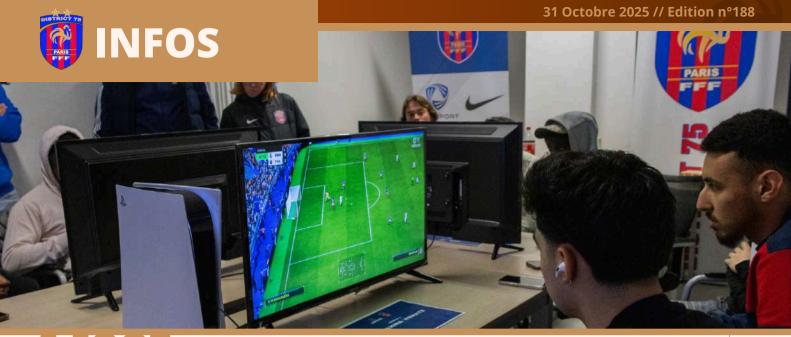
PARTENAIRES

- EUROTECH SECURITY
- SKILLS SPORTING CLUB

P.19

PROCÈS VERBAUX





E-FOOT LANCEMENT DU E-CRITÉRIUM

Chers licenciés, à vos manettes!

Après les succès de l'organisation du tour départemental de l'E-Cup FFF lors des quatre dernières saisons, le District souhaite dorénavant passer à l'étape supérieure et créer cette nouvelle compétition pour cette pratique novatrice.

DEROULEMENT COMPÉTITION:

Elle s'organisera ainsi en deux phases :

- Phase 1 : Saison régulière (Format poule système de classement)
- Phase 2 : "Final Four" (système de tournoi final suite au classement)

MODALITÉS:

- 10 clubs parisiens représentés par 1 ou 2 joueurs (1 titulaire et/ou 1 remplaçant).
- Etre âgé de **16 ans minimum** (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).
- Etre licencié dans un club parisien (tout type de licence possible).
- Jeu EA SPORTS FC 26 sur PlaySation 5.

ENGAGEMENT:

Veuillez engager vos représentants sur le formulaire ci-contre avant le **Vendredi 7 Novembre 2025 :**

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
AUTORISATION PARENTALE (SI MINEUR)
REGLEMENT E-CRITERIUM





COMPTE CLUB DIFFUSION DES RELEVÉS

Chers clubs parisiens,

Le 1er relevé de compte club vous a été adressé cette semaine.

Nous vous informons que vous avez jusqu'au **17 Novembre 2025** pour régler ce dernier.







MOBILISONS-NOUS POUR LE TELETHON

Rendez-vous sur TELETHONFOOT.FR

TELETHON 2025

MOBILISONS-NOUS!



Comme chaque année, la Fédération Française de Football et l'AFM-Téléthon s'associe pour récolter des dons afin de soutenir la recherche sur les maladies rares et accompagner les familles concernées.

Une mobilisation collective et solidaire

Le Téléthon Foot 2025 invite chaque club à participer à sa manière :

- en organisant une animation solidaire (tournoi, e-foot, foot en marchant, golf-foot, concours de tirs au but...),
- ou en s'associant à une commune, une ligue ou un district déjà engagé dans l'opération.

Les clubs peuvent également contribuer en réalisant un don au profit de l'AFM-Téléthon via la page de collecte officielle de la FFF. L'objectif est de faire rayonner la solidarité du football.

Chaque action compte et permet de renforcer la visibilité de la cause. En s'inscrivant sur la carte des animations FFF, les clubs participants pourront même tenter de vivre une expérience unique avec la FFF.

Le District encourage donc l'ensemble de ses clubs à entrer dans le match #TelethonFoot2025 et à montrer que le football amateur est avant tout une aventure humaine et solidaire.

-> Retrouvez toutes les informations et la fiche pratique sur le site de la FFF :

Infos: Téléthon Foot 2025 - fiche pratique

Don: Participez au Téléthon Foot

Cagnotte FFF (Téléthon): mapage.telethon.fr/fff





COMMISSION FÉMINISATION

DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES

Le développement du football féminin est une priorité. Plus de femmes dans nos clubs, c'est plus d'énergie, plus d'idées, plus de diversité... et à terme, plus de pratiquantes !

Beaucoup de mamans et de bénévoles accompagnent déjà nos jeunes au quotidien. Elles n'attendent qu'un signe pour franchir le pas et devenir dirigeantes.

Nous vous invitons donc à:

- Encourager les femmes de votre club à signer une licence dirigeante
- Afficher la campagne officielle mise à votre disposition
- Faire appel à la Commission de féminisation pour vous accompagner dans vos actions La féminisation des instances est désormais une réalité légale, mais c'est dans nos clubs que tout commence. Vous êtes les moteurs de ce changement.

Ouvrons la voie ensemble : donnons aux femmes toute leur place dans le football parisien!

L'affiche







SERVICES CIVIQUES LANCEMENT DE LA CAMPAGNE SAISON 25/26!

La nouvelle campagne des Services Civiques est officiellement lancée! Depuis la mioctobre, les clubs parisiens ont la possibilité d'accueillir un ou deux volontaires pour la saison 2025/2026.

Cette année, le District de Paris dispose d'un nombre plus restreint de contrats de Service Civique. Par conséquent, chaque club pourra bénéficier d'un maximum de deux volontaires, pour des contrats d'une durée de 8 mois.

Afin de pouvoir accueillir un Service Civique, il est obligatoire d'avoir suivi la formation « Découvrir son rôle de tuteur ».

Les clubs intéressés sont invités à envoyer dans les plus brefs délais la fiche de renseignements complétée, accompagnée de toutes les pièces justificatives demandées, à l'adresse suivante : servicecivique district 75@gmail.com.

Les places étant limitées, nous vous encourageons à faire parvenir vos demandes au plus vite afin d'assurer votre participation à ce dispositif.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter le District à l'adresse mentionnée ci-dessus.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail ** signal-sports@sports.gouv.fr

PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le Décret n° 2025-435 rend désormais obligatoire l'affichage d'informations spécifiques dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers sur les moyens de signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits

Documents à consulter et à mettre en place :

- Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :
- Consulter le texte sur Légifrance
- Affiches officielles à imprimer et à afficher de manière visible et permanente dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- Les affiches officielles (PDF)

Délai de mise en conformité:

Les clubs disposent d'un délai de six mois, soit jusqu'au 16 novembre 2025, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir:

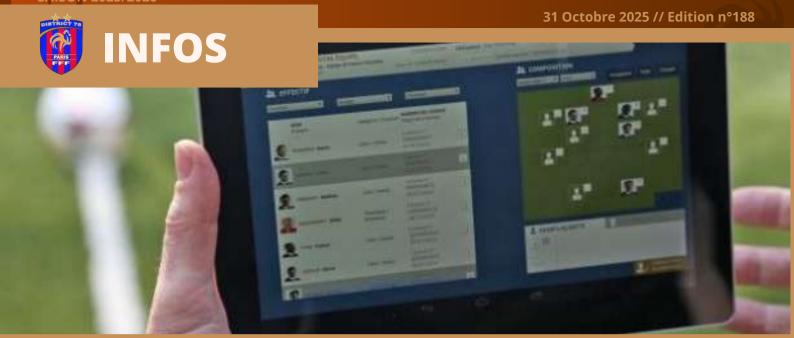
La SDJES vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de sécurité et de protection des publics.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif sûr, inclusif et respectueux.

Merci pour votre mobilisation.







RAPPELS

A l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.

A l'occasion du démarrage de cette nouvelles saison, le District vous propose un nouveau guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant ci-dessous et devenez un expert dans cette démarche!

GUIDE

N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs. Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côté et se tiendra à votre écoute.

RAPPEL! Afin d'avoir une utilisation optimale de la FMI lors des procédures administratives autour des rencontres, veillez à vous mettre à jour vis-à-vis des applications FMI. Découvrez la version 5 de la Web App FMI.

- > Web App FMI : Les nouveautés de la version 5
- > Web App FMI : Installation de la version 5



REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

"Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

• Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM) qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

Un contrôle à postériori du respect de ces obligations sera est effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5. "

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2025/2026



SAISON 2025/2026 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le département technique du District publie le calendrier prévisionnel des formations d'éducateurs pour la saison 2025/2026 :

CALENDRIER DES FORMATIONS 2025/2026

Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)





FEMININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26

Veuillez trouver le planning prévisionnel des rencontres des différents critériums pour la saison 2025/2026.

CALENDRIER CRITERIUMS FOOT ANIMATION / FOOT FEMININ / FUTSAL 2025/2026





FOOT FEMININ



TOUTES FOOT

LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON!

La nouvelle saison de « TOUTES FOOT » est officiellement ouverte ! Pour cette édition 2025/2026, les clubs ont une nouvelle occasion de développer le football féminin au sein de leurs structures et de mettre en lumière leurs initiatives.

Pourquoi participer?

S'engager dans « TOUTES FOOT », c'est donner un coup d'accélérateur à la pratique féminine tout en bénéficiant d'un accompagnement concret. Chaque club engagé recevra des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :

• Tous les clubs participants : 300 €

• Lauréats départementaux : 800 €

• Lauréats régionaux : 1 800 €

Lauréats nationaux : 3 300 €

Le calendrier à retenir

Engagement des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025

• Déploiement des actions par les clubs : jusqu'au 5 mai 2026

• Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026

• Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026

Jury national : 12 juin 2026

• Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Toutes les infos: ICI





PLATEAU U7 INFOS SUR LA JOURNÉE DU 08/11/25

Jeunes licenciés parisiens,

Veuillez trouver ci-dessous les groupes du prochain Plateau U7 qui aura lieu le Samedi 08 Novembre 2025.

GUIDE U6/U7
COMPTE RENDU PLATEAU
FICHE LICENCE
REPARTITION PLATEAU U7 DU 08/11/25

La commission confirme que chaque club présent dans ce tableau a le nombre de licenciés requis .

!! CHAQUE CLUB DEVRA RENDRE SA FICHE DE LICENCE, CI-JOINTE, AVANT LE DEBUT DU PLATEAU AU RESPONSABLE DU CLUB ORGANISATEUR !! (En cas de non-présentation du document, le club accueillant aura la possibilité de ne pas vous faire participer et de vous déclarer comme forfait).

Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux clubs de se présenter avec le bon nombre d'équipe stipulé sur le tableau ci-joint, et engagé en amont .

En cas d'absence nous vous demandons également de prévenir les responsables des sites accueillants, même si votre présence reste obligatoire maintenant que votre club s'est engagé, cela sera comptabilisé comme un forfait avec amende.

Nous vous invitons à vérifier auprès des sites accueillant l'horaire et le lieu de rendez-vous, et ainsi, de communiquer le nombre d'enfant avec lequel vous vous déplacerez.

Enfin, nous vous mettons à disposition en pièce jointe le Guide de la pratique en U6/U7 et le compte rendu, afin de préparer au mieux votre plateau.



SELECTIONS U15 ET U17 FUTSAL PREMIERS TOURS DE DETECTION

Le District de Football Parisien a organisé, au gymnase Georges Carpentier à Paris (13ème), le 1er tour des détections Futsal pour les catégories U15 (matin) et U17 (après-midi).

Tous les clubs futsal du département étaient conviés à participer à cette journée de détection, qui a réuni 68 joueurs sur l'ensemble de la journée.

Les jeunes joueurs ont pu montrer leurs capacités, sous le regard de nos techniciens :

- Hamid Belmahi, Directeur Adjoint du District;
- Manon Calegari, Conseillère Technique Départementale (CTD);
- Les membres de la Commission Futsal, que nous remercions pour leur aide et leur disponibilité tout au long de cette journée.

Les joueurs retenus se prépareront désormais pour le **deuxième tour des détections**, qui se déroulera **le 11 novembre** au même endroit et selon le même programme.

Bonne chance à tous les retenus!

Les deux séléctions participeront aux interdistricts du mercredi 17 décembre 2025 (lieu à définir).

Toutes les photos : ICI





Parisien de Football

Commission Départementale de l'Arbitrage



Amendements des lois du jeu

Saison 2025/2026

SAISON 2025/2026 AMENDEMENTS DES LOIS DU JEU

A l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous faire un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu pour ce nouvel exercice.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :



La CDA du 75 en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026!







F.I.A N°3 INSCRIVEZ-VOUS!

La Commission Départementale de l'Arbitrage du District Parisien de Football a déjà lancé les inscriptions pour la prochaine Formation Initiale d'Arbitrage (F.I.A) – Session n°3.

A tous les clubs parisiens et leurs licenciés, la CDA 75 informe que la prochaine F.I.A de la saison 2025/2026 aura lieu :

- Samedi 8 Novembre 2025
- Dimanche 9 Novembre 2025
- o Samedi 15 Novembre 2025
- Dimanche 16 Novembre 2025

La Formation aura lieu au siège du District Parisien de Football (6 Av. Joseph Bédier – 75013 PARIS) entre 08h00 et 18h00.

(Choisir le centre de gestion « 75013 – PARIS »)

Pour s'inscrire : ICI

Attention : nous rappelons que la présence aux 4 journées de formation est obligatoire pour valider cette dernière.





EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme Caméra intelligente détection de visage Distance jusqu'à 30m Compatible avec IOS & Androïd



Caméra DAHUA bullet Image haute définition Surveillance intelligente Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION Vision de nuit 30m Full HD de jour comme de nuit Muni d'une IA Antivandale



Caméra bullet HIKVISION Vision de nuit 60m Full HD de jour comme de nuit Muni d'une IA Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview Imagerie de haute qualité Excellentes performances en basse lumière Image claire en cas de fort contre-jour Reconnaissance des plaques d'immatriculation

Système de vidéoprotection à lecture de plaques d'immatriculation

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE!

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -MAINTENANCE

06 24 97 83 97 - 01 55 86 06 62



Nous connaissons votre secteur, vos contraintes, et votre mode de fonctionnement. Cette compréhension précise nous permet de vous proposer des solutions efficaces, pertinentes et immédiatement applicables.

NOS SERVICES





Ressources humaines

Recrutement, contrats, suivi juridique et social.



Bilan, subventions, gestion des paies, déclarations.

Skills Accompagnement, c'est l'élégance d'un service haut de gamme, l'exigence du résultat, et la sérénité d'un accompagnement clé en main.





- 📞 07 83 46 72 85 (Contactez-nous sur Whatsapp!)
- **™** sporting-club@skills-accompagnement.com
- www.skills-accompagnement.com







COMMISSIONS DISTRICT 75

- CDA
 PV DU 05/09/25
- CDA
 PV DU 26/09/25
- STATUTS ET REGLEMENTS PV DU 27/10/25
- ORGANISATION DES COMPÉTITIONS PV DU 28/10/25
- CDPME
 PV DU 31/10/25



Contacts:



01 88 61 98 41



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS!









